

Le préfet maritime

Titre(s) : Le préfet maritime / Filipe André BASTOS

Auteur(s) : BASTOS, Filipe André

Editeur, producteur : DL 1999 UNIVERSITE PARIS XIII

Description matérielle : 150 p

Note sur la description bibliographique : Document présent dans le dossier documentaire intitulé "Environnement maritime : un enjeu majeur".

Résumé ou extrait : A Brest, Cherbourg et Toulon, la France dispose d'un préfet maritime, c'est à dire une autorité originale, à la fois civile et militaire. Il n'est en effet guère courant, en démocratie, de confier à des militaires de très haut rang des responsabilités exclusivement civiles, et cela à la satisfaction de tous. Comme son homologue civil des départements, le préfet maritime est, à l'instar d'autres institutions françaises, une création purement napoléonienne. Celle-ci fête d'ailleurs cette année ses deux cents ans d'existence. Ce mémoire de DEA vient donc très opportunément rappeler l'existence de ce personnage trop souvent méconnu et en présenter le rôle et les multiples compétences.

Sujet(s) : ORGANISATION DE LA MARINE
PREFET MARITIME
ACTION DE L'ETAT EN MER
POLICE MARITIME